

# « Marche des Bateliers » le long du Canal de l'Ourthe.

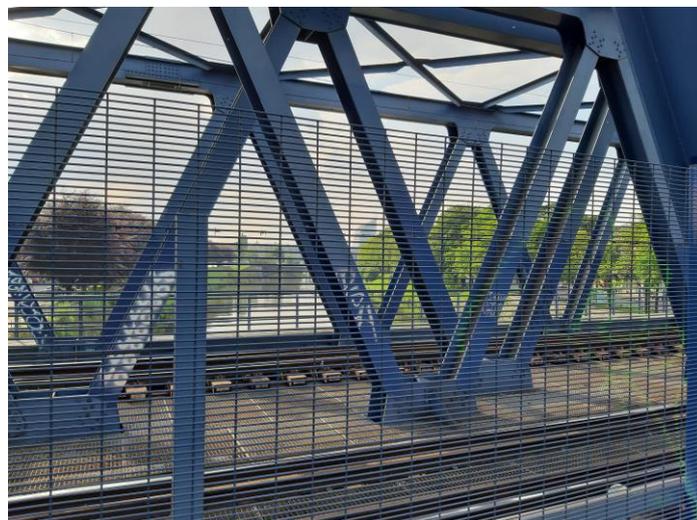
1. Nous quittons la Maison Médicale HUMILIS avenue Albert Mahiels. Jadis l'avenue était un quai au bord de l'eau : l'eau, c'était un des bras de l'Ourthe appelé « le Fourchu Fossé » et l'île sur laquelle se trouvait le terrain de la maison médicale s'appelait « l'île aux Aguesses » c'est-à-dire l'île aux pies, en Wallon.

Deux établissements ont repris ces noms historiques : le gîte « au Fourchu Fossé » situé derrière l'église au début du boulevard Emile de Laveleye, et le « Centre Médical des Aguesses » situé aussi sur l'ancienne île, avenue du Luxembourg.



Carte postale ancienne 1905 : l'Ourthe et l'église de Fétinne juste avant l'exposition universelle de 1905.

2. Ensuite, nous nous dirigeons vers le boulevard Emile de Laveleye, qui est l'ancien lit de l'Ourthe qui a été remblayé après creusement du lit actuel, entre le quai des Ardennes et le quai du Condroz. Tous ces travaux ont été réalisés pour l'exposition universelle de 1905 dont l'entrée principale se situait quelque part au début de l'avenue du Luxembourg.  
Arrivés au pont du chemin de fer, nous prenons à droite vers la rue de Londres.
3. Nous suivons la rue de Londres le long du chemin de fer, jusqu'à traverser l'avenue du Luxembourg et prendre le sentier qui suit le chemin de fer.
4. Nous traversons l'Ourthe le long du pont du chemin de fer, puis nous prenons le petit sentier à droite qui redescend sur le quai du Condroz.





5. Nous suivons le quai du Condroz jusqu'à l'entrée du Pré Cala.
6. Nous parcourons l'impasse appelée rue Pré Cala, puis nous suivons la rue Garde-Dieu et remontons sur le quai.
7. Nous empruntons brièvement le quai Joseph Wauters pour traverser le canal. Il existe un passage de l'autre côté du quai qui permet d'atteindre directement le canal de l'Ourthe près de l'écluse n°1 mais il n'y a pas de barrières et il est dangereux pour les enfants : ils risqueraient de tomber dans l'eau, donc nous prendrons plutôt la rue des Aguesses.

8. Nous suivons la rue des Aguesses, cul-de-sac qui aboutit au chemin qui suit le Canal de l'Ourthe.

9. Nous suivons le Canal de l'Ourthe :



Nous voyons d'abord l'écluse n°1 qui est un coin charmant, avec la maison de l'éclusier, et tous ses vieux bateaux dont certains, entretenus, décorés et fleuris, servent d'habitation, et d'autres, sont plutôt délaissés, soit plus-ou-moins abandonnés, soit sont à vendre... Un des bateaux est même armé d'une mitrailleuse !





Plus loin, on passe sous les deux ponts du chemin de fer, et on découvre encore de magnifiques bateaux anciens, décorés ou abandonnés également selon les cas, puis nous marchons vers le pont-levis (pont-levant) des Aguesses.



Le pont-levis des Aguesses se trouve non loin de la darse du canal de l'Ourthe. Dénommé également pont-levis Marcotty, il rappelle la présence en cet endroit d'un ancien moulin, installé sur le biez des Aguesses et remblayé dès le début du XXe siècle.

Ce remarquable ouvrage en métal peint a été construit en 1852. Il est composé d'un tablier mobile partiellement en bois qui peut être levé et actionné à la main. Ce mécanisme fait de ce pont-levis un exemplaire unique en province de Liège. En bordure du pont, les murs de quai talutés en grand appareil de calcaire sont scandés par des piles de calcaire surmontées d'une main courante en métal peint. La maison de l'éclusier est visible aux alentours immédiats du pont-levis.

Classé comme monument le 20 mai 1983



Le pont-levis des Aguesses, qui était proche des anciens moulins Marcotty (il existe encore une rue Marcotty en souvenir des moulins) a été construit en 1852 dans la suite du projet commencé en 1846 et achevé pour l'exposition universelle de 1905 pour canaliser l'Ourthe.

Nous laissons le pont-levis à notre gauche et continuons de suivre le canal de l'Ourthe vers Angleur. Nous arrivons au pont-levis métallique qui rejoint le complexe commercial de Belle-Ile à gauche, mais nous ne l'empruntons pas, nous continuons notre chemin, vers la maison appelée « Wérixhet des Vennes » qui est la maison de l'éclusier de l'écluse n°2. En Wallon, le mot « wérixhèt » désigne un terrain vague, en friche.



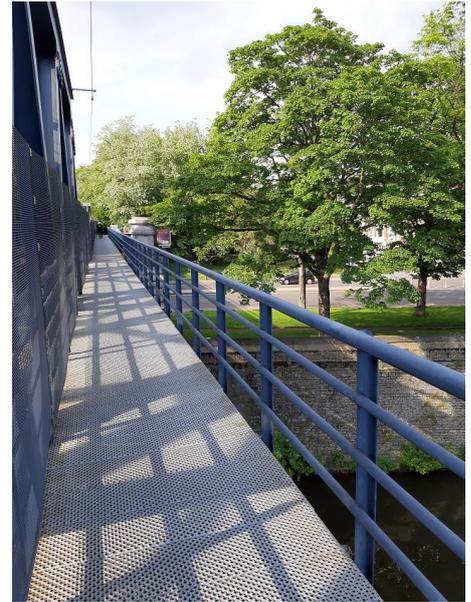
10. Nous quittons ensuite le canal de l'Ourthe à l'écluse n°2 pour remonter par la rue du Canal de l'Ourthe et rejoindre le quai des Vennes.



11. Nous suivons le quai des Vennes par le sentier le long de l'Ourthe, bordé d'érables et de platanes magnifiques, d'abord jusqu'à Belle-Ile et ensuite jusqu'au pont du chemin de fer sur l'Ourthe.



12. De là, nous reprenons le petit sentier latéral qui nous ramène au chemin qui suit le pont du chemin de fer au-dessus de l'Ourthe.



13. Nous quittons le sentier du chemin de fer pour redescendre sur la rue de Londres puis reprendre l'Avenue du Luxembourg, au bout de laquelle se trouvait l'entrée principale de l'exposition universelle de 1905 avant la construction du quartier.



Voici une ancienne carte postale montrant le pont de Fétille (à droite) avec l'entrée de l'exposition universelle, surplombant l'avenue du Luxembourg : c'est cela qu'on voyait à la place des buildings de l'avenue Mahiels en 1905.

14. Nous voilà de retour avenue Albert Mahiels à la Maison Médicale HUMILIS. La suite des activités de santé communautaire sur le thème du diabète se déroule dans la maison médicale !



La maison médicale aussi, dans sa cour arrière, conserve les vestiges d'un ancien stand de l'exposition universelle de 1905.

